



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 108716

Texte de la question

M. René Dosière souhaite que Mme la ministre des sports lui communique les informations suivantes : à la date du 1er mai 2011, pour l'ensemble des membres de son cabinet (fonctionnaires et contractuels) hors personnels de soutien, moyenne des trois rémunérations les plus élevées et moyenne des trois rémunérations les moins élevées, primes et indemnités comprises, le calcul étant effectué en se basant sur une durée annuelle.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire souhaite connaître pour l'ensemble des membres du cabinet de la ministre (fonctionnaires et contractuels), hors personnels de soutien, la moyenne annuelle des trois rémunérations les plus élevées et la moyenne annuelle des trois rémunérations les moins élevées, primes et indemnités comprises. À la date du 1er mai 2011, les trois rémunérations les plus élevées versées aux membres du cabinet de la ministre des sports représentent une moyenne annuelle de 124 909 euros net. Les trois rémunérations les moins élevées versées aux membres du cabinet de la ministre des sports représentent une moyenne annuelle de 45 730 euros nets.

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108716

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mai 2011, page 4986

Réponse publiée le : 21 juin 2011, page 6656